

# COMMUNICATIONS

Septembre 1989



# Express

Canada



Un clown devant animer le pique-nique du Ministère réjouit le cœur des patients de l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, au nom du Ministère. Voir page 3 : Pique-nique.

## Le monde des communications à Expotec '89

Expotec '89 est la troisième d'une série d'expositions sur la science, la technologie et la culture à avoir lieu dans le Vieux-Port de Montréal. L'exposition porte principalement sur les techniques de communication et leurs applications.

Le ministère des Communications est l'un des principaux participants à Expotec '89, qui a lieu du 7 juin au 1<sup>er</sup> octobre. Plus de 300 000 visiteurs sont attendus cette année.

« La technologie présentée par le ministère des Communications est tout à fait nouvelle », affirme Jean-Guy Beaupré, chef des Affaires publiques au bureau régional du Québec. « Les projets font valoir comment la technologie, tels les ordinateurs et les satellites, peut servir à accroître nos différents sens. »

Le Centre de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) présente trois nouveaux projets dans la section ayant trait à la technologie. Les objets exposés illustrent certaines applications sociales de la technologie liée à l'informatique.

SIL, un système informatisé de lecture à haute voix destiné aux aveugles et aux malvoyants, est le fruit d'une collaboration franco-québécoise. Le passage du texte au son, dont la lecture peut se faire soit en français, soit en anglais, est réalisé grâce à un lecteur optique et à un synthétiseur vocal.

« Le système, qui peut être utilisé sur ordinateur individuel, peut lire tous les caractères tapés ou composés en français ou en

Voir page 5 : Expotec

## Protocole d'entente APRM — vers une gestion simplifiée

Le Ministère est sur la voie d'une gestion administrative simplifiée et plus souple depuis qu'il a signé, en juin, un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor.

La conclusion du Protocole d'entente résulte de 18 mois de négociations dans le cadre de l'Accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels (APRM) et porte sur des domaines comme les ressources humaines, la gestion financière ainsi que l'imputabilité par rapport aux organismes centraux.

Dans le cadre de l'entente, qui sera en vigueur jusqu'en

1992, les autorisations en matière de voyages, de participation aux conférences, d'allocation de contrats et de contributions sont accordées par le sous-ministre adjoint ou le directeur général, plutôt que par le sous-ministre.

« Dans plusieurs cas, ceci signifie une réduction de la paperasserie et un service plus rapide », affirme Jean Bélanger, directeur, Pratiques de gestion. « Cette nouvelle façon de procéder reflète la philosophie de l'APRM : le pouvoir de décisions s'exerce dorénavant justement là où il doit s'exercer, soit au niveau des gestionnaires. »

« Les objectifs de l'entente sont conformes au style de gestion que nous avons élaboré au Ministère et qui tend principalement vers un accroissement de la délégation des pouvoirs », ajoute Jean. « En outre, l'entente favorise l'adoption d'une attitude plus positive à l'égard de la prise de décisions. »

L'entente permet également une plus grande souplesse dans la gestion des ressources humaines et dans la gestion financière. Par exemple, le processus du report des ressources d'un projet à

Voir page 4 : APRM



Un Protocole d'entente visant la simplification de la gestion administrative a été conclu récemment entre le Ministère et le Conseil du Trésor. Sur la photo (de gauche à droite), Alain Gourde, sous-ministre, Robert de Cotret, président du Conseil du Trésor du Canada, Marcel Masse, ministre des Communications, et Gérard Veilleux, secrétaire du Conseil du Trésor.

internationale en matière de télécommunications et du fonctionnement des normes relatives à l'équipement et aux services. À chaque 5 ou 6 ans, les membres se réunissent pour élaborer des politiques et dresser un plan de travail pour l'Union, y compris un calendrier des réunions et des conférences administratives prévues.

Les décisions qui ont été prises au moment de la conférence, comme la création du BDT, aideront l'UIT à satisfaire

les besoins de ses 166 pays membres et permettront à l'Union de s'adapter à un environnement des télécommunications internationales en perpétuelle évolution.

Les participants à la Conférence plénipotentiaire, qui ont adopté une nouvelle Constitution et révisé la Convention de l'organisation, se sont également entendus pour instituer un comité spécial de haute instance chargé

Voir page 2 : UIT

### À l'intérieur

- Le Sommet de Dakar, p. 3
- Le RCIP au service de l'histoire, p. 4
- On baptise des immeubles du CRC, p. 5
- L'informatique au service du droit, p. 6

### La Conférence de l'UIT : un succès

La délégation canadienne se dit heureuse des résultats de la conférence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui a eu lieu à Nice, en France, du 23 mai au 29 juin.

L'une des réalisations de la Conférence plénipotentiaire de l'UIT a été la création du Bureau de développement des télécommunications (BDT). Le nouveau bureau sera l'organe de l'UIT responsable de l'aide apportée aux pays du Tiers-Monde en vue du développement de leurs systèmes de télécommunications.

« L'UIT dispose maintenant des ressources pour apporter une aide à 115 pays en voie de développement. Par exemple, si un pays veut établir un système à

hyperfréquences, le Bureau de développement des télécommunications sera en mesure de l'aider », affirme Pierre Gagné, directeur des Télécommunications multilatérales de la Direction générale des relations internationales du Ministère et membre de la délégation canadienne.

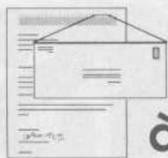
Dans son discours d'ouverture à la conférence, Alain Gourde, notre sous-ministre et chef de la délégation canadienne, a mis l'accent sur l'appui du Canada à des mesures d'amélioration concrètes du rôle de l'UIT en matière d'aide au développement.

Créée en 1865, l'UIT est l'organisme de l'Organisation des Nations Unies responsable de l'élaboration de la réglementation



Communications Canada : 20 ans de service, d'innovation et de créativité





## De notre boîte à suggestions...

### Bon anniversaire

*Y aurait-il moyen d'offrir aux employés des t-shirts du Ministère à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire ?*

Comme vous le savez, Cheryl Smith, coordonnatrice des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire trouve que c'est une excellente idée. Les t-shirts sont en vente à la DGIS et les profits serviront à défrayer, en tout ou en partie, un souper et une soirée dansante à l'intention des employés, à l'automne. En outre, les employés pourront acheter prochainement des chandails en coton ouaté, des tasses à café et autres souvenirs. Si vous avez d'autres suggestions, il suffit de les communiquer à Cheryl au (613) 990-4848.

### Renseignements

*Où un employé peut-il se procurer des renseignements de base sur le Ministère ?*

La Direction générale de la gestion des ressources humaines a rédigé un Guide à l'intention des employés qui sera distribué à tous les employés à l'automne. Le Guide, qui contient une mine de renseignements sur le Ministère, sera également remis à toute nouvelle personne qui joint le Ministère. Veuillez communiquer avec la DGHR si vous n'avez pas reçu votre exemplaire en octobre.

En outre, l'annuaire téléphonique du Ministère comprend maintenant une liste de numéros de téléphone fréquemment composés. Si personne ne peut répondre à votre question sur le Ministère, vous pouvez toujours écrire à la rédaction de *Communications Express*, à la DGIS.

### Indications plus précises dans les couloirs

*Ne pourrait-on pas indiquer de façon plus précise, au moyen de flèches sur les panneaux affichés dans les couloirs près des ascenseurs, comment s'orienter dans l'immeuble ?*

La Direction générale des services techniques et administratifs a installé des flèches sur les panneaux dans les couloirs près des ascenseurs, dans tout l'immeuble.

### Système d'urgence

*Le système de haut-parleurs du Ministère sert-il seulement à l'occasion des exercices d'évacuation ou peut-il être utilisé en d'autres cas d'urgence ?*

Voilà qui est bien pensé. Le système de haut-parleurs peut maintenant servir à localiser un employé en cas d'urgence et seulement s'il n'y a pas d'autres moyens de le rejoindre. Si une situation d'urgence se présente, veuillez communiquer avec la Direction générale de la sécurité au 990-4440.

### Vérification de la qualité de l'air

*Serait-il possible d'améliorer la qualité de l'air dans l'immeuble Journal nord ?*

Suite à des commentaires d'employés se plaignant d'éprouver des malaises, le Ministère a entrepris cet été une vérification de la qualité de l'air dans l'immeuble. Les dispositifs de contrôle de l'humidité ainsi que des systèmes de chauffage et de climatisation sont vérifiés durant et après les heures de travail. Les résultats devraient être connus à l'automne. Pour plus de renseignements, communiquer avec Larry Ormsbee, coordonnateur des opérations de sécurité du Ministère, au 990-4429.

## Lettre à la rédaction

Depuis la parution de la livraison de juin 1989, quelqu'un vous aura certainement dit que le terme « hyperfréquences » ne correspond pas à l'anglais « high frequencies ».

Pour une fois, il faut user d'une traduction littérale où HF équivaut à hautes fréquences pour rendre l'équivalence anglaise « high frequencies ».

Dans un autre ordre d'idée, je n'ai vu nulle part que *Communications Express* était diffusé aux anciens du Ministère. Ce serait peut-être une bonne pratique à mettre en place pendant le vingtième !

Laval Des Biens  
Bureau de district de  
Chicoutimi

*Note de la rédaction : Merci de nous avoir souligné notre erreur. Toutefois, HF (high frequencies) aurait dû être rendu par « ondes décimétriques » et non pas par « HF » qui est une abréviation désuète, maintenant déconseillée en français, bien que HF ou hautes fréquences soit encore utilisé à tort dans la langue parlée. (Sources : Banque de terminologie du Secrétariat d'État, celle de Téléglobe Canada, Office de la langue française.)*

*D'autre part, nous examinons présentement la possibilité de distribuer Communications Express aux anciens du Ministère qui ont pris leur retraite.*

## Rectificatifs

En page 2 de la livraison de juin 1989, nous avons imprimé par inadvertance une adresse incorrecte à l'intention des personnes qui souhaitent obtenir des documents relatifs à la réglementation en matière de gestion du spectre (ADMSR).

L'adresse correcte est la suivante : Immeuble Journal sud, bureau 316. (Voir photo à la page 5)

En page 10 de cette même livraison, le nom de Marceline Antonin n'a pas été reproduit correctement. Nous nous en excusons.



L'équipe de la délégation canadienne à la Conférence plénipotentiaire de l'UIT à Nice en France. Sur la photo (de gauche à droite), Alex Sophianopoulos, Telecom Canada, Don McKay, DGRR, Peter Stern, Téléglobe Canada, Janis Doran, DGIR, Pierre Gagné, DGIR, Bob Jones, DGRR, Bruce Gracie, DGIR, Josette Couture, DGIR, Jim Edwards, député et secrétaire parlementaire du Ministre des Communications, Marie-Josée Lévesque, DGSP, Gaby Warren, DGIR, Keith Hoffman, Telecom Canada, Ram Jakhu, Université McGill, Colin Billowes, ACDI, et Paul Racine, DGTP. Ne paraissent pas sur la photo, Dave Barr, ministre des Communications et de la Culture de l'Ontario, Alain Gourd, sous-ministre, Son Excellence l'ambassadeur de Montigny Marchand, ministre des Affaires extérieures, Mike Israel, Téléglobe Canada et Jean-Luc Chouinard, ministre des Affaires extérieures.

### UIT suite de la page 1

d'étudier les activités de l'UIT et de formuler des recommandations en vue d'éventuelles adaptations. « Nous devons sans cesse relever de nouveaux défis et la Conférence plénipotentiaire a permis à l'UIT de s'assurer qu'elle sera en mesure de relever ces défis dans l'avenir », de poursuivre Pierre Gagné.

La délégation canadienne se composait de 12 employés du ministère des Communications ainsi que de représentants du secteur privé et d'autres ministères,

dont le ministère des Affaires extérieures, l'Agence canadienne de développement international, le gouvernement ontarien, Téléglobe Canada et Telecom Canada.

Au cours de la conférence, un ancien employé du Ministère, Gary Brooks, a été réélu au Comité international d'enregistrement des fréquences, qui est composé de cinq membres. En outre, le Canada a été réélu membre du Conseil administratif, formé de 43 membres, qui

surveille le fonctionnement des activités de l'UIT entre les Conférences plénipotentiaires.

Les organes permanents de l'UIT sont le Comité international d'enregistrement des fréquences (IFRB), le Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR), le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT), le Secrétariat général et le nouveau Bureau de développement des télécommunications.

## Vous vouliez savoir

**Q :** Que risque-t-il de m'arriver si l'on me surprend à enfreindre l'interdiction de fumer décrétée à la fonction publique ?

**R :** Si un collègue se plaint que vous fumez, il se peut que votre superviseur demande à

vous rencontrer afin de vous expliquer que les autres employés ont le droit de travailler dans un environnement salubre.

La Loi sur l'administration financière ne prévoit pas l'imposition d'amendes aux employés qui fument dans leur milieu de

travail. Toutefois, votre superviseur peut décider d'avoir recours à des mesures disciplinaires si une plainte officielle est déposée.

### Chapeau bas !

*Les employés du Ministère reçoivent souvent des lettres de félicitations au sujet de la qualité de leur travail. Chapeau bas ! reproduit quelques exemples de lettres reçues.*

M. Michel Roberge  
Chef du secteur Application et brouillage  
Bureau de district de Sherbrooke

Monsieur,

La présente est pour vous remercier personnellement ainsi que votre équipe pour le support accordé à notre groupe dans la solution du problème d'interférence radio au Mont St-Michel.

Les efforts combinés de vos techniciens et des nôtres ont permis de régler ce problème complexe qui avait pour effet de compliquer les opérations quotidiennes en plus de diminuer le niveau de sécurité requis de nos employés dans certaines situations.

Merci encore pour cette excellente collaboration.

Claude Tougas  
Gérant  
Secteur Victoriaville  
Hydro-Québec

## COMMUNICATIONS Express Canada

*Communications Express* est publié pour les employés du ministère des Communications par la Direction générale de l'information.

Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

*Communications Express* invite tous les lecteurs à faire parvenir lettres, commentaires ou articles. Toutefois, nous ne pouvons vous assurer que la documentation non requise sera utilisée. Veuillez téléphoner tout d'abord afin de connaître nos lignes directrices.

Voici les dates de tombée approximatives pour les cinq prochaines livraisons :

le 31 août pour la livraison d'octobre  
le 27 octobre pour la livraison de décembre  
le 29 décembre pour la livraison de février 1990  
le 28 février pour la livraison d'avril 1990  
le 27 avril pour la livraison de juin 1990.

Prière d'adresser toute correspondance à :

La rédaction  
*Communications Express*  
Ministère des Communications  
19<sup>e</sup> étage  
Immeuble Journal nord  
300, rue Slater  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0C8

Téléphone : (613) 990-4841

ISSN : 0833-5400

# Le Sommet de Dakar

L'importance des communications a été, une fois de plus, au cœur du Sommet de la francophonie, qui a eu lieu du 24 au 26 mai à Dakar.

Tous avaient reconnu dès le Sommet de Paris que c'est dans le domaine des industries de la culture et de la communication que se jouera l'avenir de la francophonie. Ce postulat avait par ailleurs été réaffirmé lors du Sommet de Québec.

Le réseau Culture et Communication, l'un des cinq réseaux créés à l'occasion des sommets précédents, a continué d'exercer une grande influence à Dakar.

Des représentants du réseau au Sommet de Dakar, sous la direction de Jacques Lyrette, sous-ministre adjoint, Sommets et développement, ont proposé un cadre de stratégie et un éventail de programmes susceptibles de resserrer les liens entre les pays francophones, tout en s'assurant de concilier les besoins de survie avec les besoins de modernité. Cette proposition est venue confirmer à nouveau l'engagement des pays francophones vis-à-

vis des objectifs fixés à l'occasion de sommets précédents.

Les grands programmes qui ont été élaborés au sein de ce réseau, après avoir été approuvés lors du Sommet de Québec, sont : la radio rurale, le réseau international TV-5, et en particulier TV-5 Afrique, le Centre d'échanges multilatéraux d'actualités francophones, le Soutien à la production du Sud, le Centre de production audiovisuelle en Afrique, la conservation du patrimoine audiovisuel de la francophonie, la promotion et la diffusion de produits audiovisuels francophones, l'Agence francophone des télécommunications et, enfin, le Consortium international de formation à distance.

Dans le domaine des industries culturelles, les propositions à caractère général incluaient : une conférence des ministres de la culture, un système d'information sur la production et la conservation des biens culturels, et un programme d'échange pour le développement.

Il reste maintenant à identifier les sources de financement et à établir les priorités. Pour sa part, le Canada a déjà indiqué un financement de 2 500 000 \$ pour les projets du réseau et à ce montant s'ajoute le montant restant du Sommet de Québec, soit 2 900 000 \$, pour un total de 5 400 000 \$. Le réseau disposera pour l'année 1991-1992 de 7 000 000 \$. L'ACDI devrait fournir le reste des fonds (1,6 million de dollars), qui seront affectés à l'Agence de coopération culturelle et technique qui s'est vu confier un rôle élargi lors du Sommet de Dakar.

Par son expertise, le Canada, tout particulièrement représenté par son ministère des Communications, agit comme catalyseur au sein de la francophonie, grâce aux projets mis de l'avant pour un partage et une mise en commun des ressources en matière de communication et de culture.

Le prochain sommet aura lieu à Kinshasa, au Zaïre, en mai 1991.

## Des efforts sont entrepris en vue d'embaucher davantage de personnes handicapées

L'on intensifie actuellement les efforts visant à accroître les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées au Ministère.

« Nous nous consacrons plus activement à cette tâche depuis qu'une enquête a révélé, l'automne dernier, que le nombre de personnes handicapées à l'emploi du Ministère était peu élevé », de dire Louise Lappa, coordonnatrice, égalité d'accès en matière d'emploi.

Depuis la publication des résultats de l'enquête, le Ministère a organisé des séances de sensibilisation à l'intention des gestionnaires, un projet pilote de formation et des activités afin de célébrer la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, qui a eu lieu du 4 au 10 juin.

La séance de sensibilisation des employés, séminaire donné à l'administration centrale par le Centre de réadaptation de l'Hôpital Royal Ottawa, a fourni aux gestionnaires du Ministère l'occasion de rencontrer des personnes souffrant de handicaps. L'événement a été conçu de façon « à accroître le degré de sensibilisation à l'égard des

personnes handicapées et à aider les participants à se défaire de toute idée fautive au sujet de ces personnes », explique Louise Lappa.

Les 25 participants ont pris part à plusieurs activités qui leur ont permis d'en connaître davantage sur les handicaps et sur le placement des personnes handicapées en milieu de travail.

« Nous sommes très heureux de constater l'intérêt des gestionnaires qui ont pris part au séminaire. La rencontre s'est avérée un franc succès. Il est évident que les gens veulent en savoir plus long au sujet des personnes handicapées », poursuit Louise Lappa, qui espère qu'une autre séance de sensibilisation sera offerte dans un proche avenir.

En plus de promouvoir la sensibilisation des employés, Louise Lappa a dressé, en collaboration avec des organismes publics et privés, une liste de personnes handicapées compétentes qui pourraient être embauchées par le Ministère.

Voir page 5 :  
Handicapés



Le 14 juin, Michael Binder, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, félicite les employés du Centre de recherches sur les communications qui ont aménagé le terrain de pique-nique et se joint à eux pour casser la croûte.

## Le pique-nique du Ministère : ce n'est que partie remise !

par Don Stephenson

Grâce à la ténacité de certains employés, nous l'aurons notre petite fête populaire.

En effet, même si le pique-nique et les jeux démocratiques ont dû être annulés, au moment d'aller sous presse, les préparatifs étaient en cours pour la tenue d'une épluchette de blé d'Inde au CRC le 27 août. « Il faut utiliser la mare de boue ! » Telle est l'opinion exprimée à l'unanimité par les membres du comité organisateur du pique-nique. Et nous voilà

repartis ! Si cette activité devait être contremandée on pourrait peut-être organiser un carnaval d'hiver !

Malgré la pluie qui nous a fait annuler le pique-nique, il y avait des visages ensoleillés à l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario. De même, Alain Gourd et Michael Binder se sont réjouis à la vue de la première contribution du Ministère à la campagne Centraide, soit un chèque de 1 000 \$ qui leur a été présenté par le comité organisateur du pique-nique. (Ai-je dit pique-nique ? Veuillez excuser ce lapsus : il s'agit bien de l'épluchette de blé d'Inde !)



Pour la deuxième année consécutive, le personnel du bureau de district nord central C.-B. à Prince George a reçu la palme d'or pour sa contribution à la campagne Centraide. Seulement deux des 15 ministères et organismes fédéraux de Prince George ont reçu ce prix. L'on voit sur la photo, dans l'ordre habituel, rangée arrière : Jim Husack, Bob Larkman, Angela Woods, Margaret MacDonald, Frank Vanderzande; rangée avant : Bill Crawford, Valerie Callaway, Ivan Cartwright, directeur de district, Jim Brown, président du bureau de Centraide, Prince George et la région, et Narinder Minhas.

## La campagne Centraide démarre

La cérémonie d'ouverture de la campagne de la Division du service fédéral aura lieu le 7 septembre à midi sur la colline parlementaire. Les organisateurs invitent tous les employés du Ministère à porter leur t-shirt du 20<sup>e</sup> et à se rendre sur les lieux.

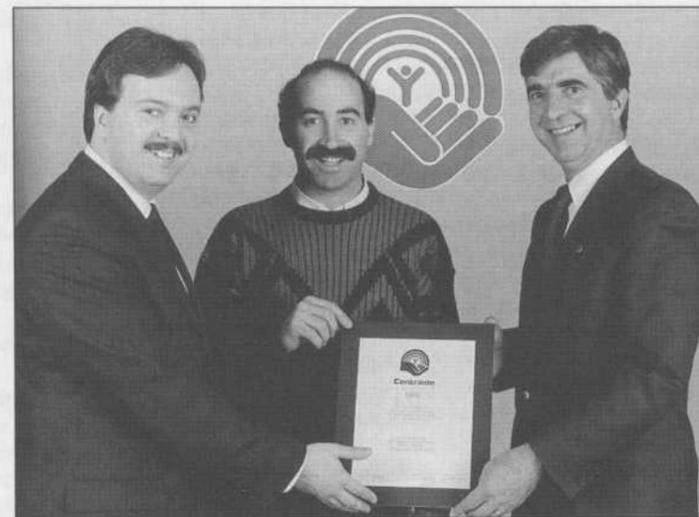
Toutes les équipes des ministères et organismes fédéraux s'affairent au recrutement d'environ 7 000 sollicitateurs à travers le pays. Les séances de formation pour les trésoriers sont présentement en cours et tout le matériel — affiches, guides et cartes de souscription — a été distribué.

Au Ministère, la campagne débutera le 11 septembre à 10 h dans la cour entre les immeubles nord et sud de l'administration centrale. Le sous-ministre Alain Gourd y servira café et beignes et des représentants de Centraide seront présents. L'an dernier, nous avons dépassé notre objectif de 77 600 \$; nous avons contribué 83 994 \$. Notre objectif de cette année est de 88 000 \$.

Des cérémonies auront également lieu au même moment à la cafeteria du CRC et de l'ICC.



C'est en  
donnant qu'on  
reçoit le plus



Michel Hall, gestionnaire des Services administratifs, et Jacques Guindon, commis généraliste du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) à Laval, ont reçu de Marcel Théroix, directeur général de la campagne Centraide de Montréal, une plaque mention « Sceau de bronze », pour souligner la contribution du CCRIT à la campagne Centraide de 1988. Le CCRIT a recueilli 2 138 \$ avec un taux de participation de 62 %, en comparaison de 37 % en 1987.

# Le RCIP au service de l'histoire

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) a joué un rôle important dans la localisation d'artefacts en vue d'une exposition consacrée à Madame de Pompadour, illustre maîtresse de Louis XV.

Au moyen du système informatique national du RCIP, le musée David Stewart de Montréal a mené, à l'échelle du pays, une recherche d'objets liés à Madame de Pompadour.

Le RCIP, une division de la Direction générale des musées et du patrimoine du ministère des Communications, gère des bases de données nationales contenant des renseignements détaillés sur les collections de la plupart des principaux musées canadiens.

Les renseignements fournis par chaque établissement et dont la teneur n'est pas confidentielle sont gardés en mémoire dans le processeur central où ils sont accessibles aux professionnels des musées et au grand public.

« Les bases de données vous donneront le nom de l'artefact et quelques données sur l'historique de l'objet, mais ne

fourniront pas de renseignements confidentiels comme le prix d'acquisition payé par le musée ou encore comment le musée se l'est procuré », affirme Barbara Rottenberg, directrice adjointe des Services aux musées du RCIP. La recherche d'artefacts peut s'effectuer au bureau du RCIP à Ottawa ou par l'intermédiaire des musées participants.

« Les bases de données nationales peuvent servir à plusieurs fins. Ainsi, quelqu'un peut localiser un article bien précis ou encore peut chercher à savoir comment cataloguer des objets semblables », précise Barbara Rottenberg. Les spécialistes de l'Université Laval ont utilisé la base de données pour composer un dictionnaire d'artistes canadiens-français.

Outre les bases de données nationales, le RCIP dispose d'une quantité de bases de données qu'il est possible de consulter. Notons à titre d'exemples la base de données sur les artistes canadiens du Musée des beaux-arts du Canada et le système ROSA (Répertoire des objets volés), une liste internationale d'objets

d'art volés qui est mise à jour régulièrement par le bureau d'Interpol de la GRC.

Le maintien des bases de données permet de garder des listes d'articles précis et de fournitures ainsi que des renseignements bibliographiques au sujet de la restauration des artefacts. Ces bases de données sont le fruit d'une initiative menée conjointement par l'Institut canadien de conservation du Ministère, le Getty Conservation Institute de Los Angeles et d'autres organes internationaux de conservation. À l'heure actuelle, les bases de données sont utilisées par les clients dans 20 pays différents, notamment au Japon et en Union soviétique.

Le RCIP offre également aux institutions participantes un système de gestion informatisée des collections qui normalise la façon de décrire les collections et localise les artefacts qui ont été prêtés aux musées.

Les micro-ordinateurs des musées sont reliés au processeur central du Ministère afin de permettre une plus grande capacité de mémoire. « Le système

informatique a été conçu de façon à permettre aux professionnels des musées de gérer leurs collections et l'information pertinente de manière efficace », affirme Barbara Rottenberg.

Le RCIP est utilisé par des conservateurs, des archivistes, des restaurateurs et autres professionnels des musées publics. Ainsi, le Musée des beaux-arts du Canada s'est servi de la base de données pour localiser les artefacts et planifier l'entreposage des œuvres au cours de son tout récent déménagement.

Selon Barbara Rottenberg, un nouveau projet pilote, connu sous le nom de Trillium, tente actuellement d'accroître les services du RCIP afin que davantage de musées ontariens puissent en bénéficier. Ce projet a été entrepris conjointement par le Ministère, l'Ontario Museums Association et le gouvernement de l'Ontario afin de permettre aux établissements plus petits d'avoir accès au RCIP. En outre, il se pourrait bien que d'autres réseaux provinciaux s'inspirent du projet Trillium.



Une plaque rappelant le mandat du Ministère orne dorénavant les immeubles du Ministère à travers le pays. Ken Hepburn, sous-ministre adjoint principal, Coordination des politiques, offre à Alain Gourd, sous-ministre, la première Plaque de mission lors d'une cérémonie qui a eu lieu à l'administration centrale. Paraissent également sur la photo (à l'extrême gauche) Alain Desfossés, directeur général, Stratégie et planification, Michael Binder, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, et (à l'extrême droite) Philip Kinsman, directeur général de l'information.

## Une étude de la DGBT permet d'adopter une norme mondiale TVHD

Lors d'une récente réunion, une délégation canadienne d'experts en radiodiffusion appuyée de recherches effectuées par le Centre de recherches sur les communications, a contribué à persuader les pays membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) d'avoir recours à une seule norme mondiale pour la production d'émissions de télévision haute définition.

L'image qui en résulte est plus étendue, moins floue et plus détaillée, semblable à celle des films de 35 mm.

Le Comité consultatif international des radiocommunications, un organe de l'UIT, s'est réuni en mai afin de résoudre un différend entre deux méthodes conflictuelles de normalisation de la production d'émissions TVHD. La haute définition améliore l'image télévisée en augmentant le

nombre de lignes d'exploration sur l'écran. L'image qui en résulte est plus étendue, moins floue et plus détaillée, semblable à celle des films de 35 mm.

Le Japon a été le premier pays à mettre au point un système de production TVHD qui comporte 60 images à la seconde. Par la suite, l'Europe a élaboré un système qui, lui, compte 50 images par seconde. Bien qu'il soit nécessaire d'obtenir une norme de production mondiale afin de faciliter les échanges d'émissions, l'on n'avait pas réussi à concilier les deux positions.

Les renseignements techniques obtenus de la Recherche en technologies de radiodiffusion (DGBT) ont aidé la délégation canadienne à proposer un compromis acceptable pour tous.

John Storey et Gerald Chouinard, de la Recherche des systèmes et réseaux, ont élaboré la proposition visant l'adoption d'une norme qui a permis d'éviter l'impasse. Leur proposition reposait sur le concept d'une structure d'image commune à l'intérieur de laquelle chaque image comporterait un nombre fixe de lignes d'exploration. Le système proposé par le Canada a 1 080 lignes d'exploration actives qui pourraient convenir aux deux propositions opposées.

Paul Hearty et Lew Stelmach, de la Recherche en

comportement, ont désamorcé le débat qui portait sur les mérites de la production de 50 ou de 60 images à la seconde, l'une des principales différences entre les deux systèmes proposés. Ils ont prouvé qu'un rendement satisfaisant des images étendues de TVHD ne reposait pas sur l'un ou l'autre de ces systèmes, mais bien plutôt sur un système comportant 70 images par seconde.

Les renseignements techniques obtenus de la DGBT ont aidé la délégation canadienne à proposer un compromis acceptable pour tous.

Une étude de Jean Maheux et André Vincent, de la Recherche sur le traitement de l'information, a démontré que la conversion de la structure d'image proposée à toute autre norme existante dans le domaine de la télévision ne serait pas aussi complexe ou onéreuse qu'on ne le craignait à l'origine.

L'étude a étayé solidement la proposition canadienne. Même les délégations qui étaient réticentes au départ ont convenu de la validité du système proposé, se fondant sur l'étude pour se raviser.

## Le point sur les activités du VY9CC

La station de radioamateur, dénommée Communications Canada et ayant pour indicatif d'appel VY9CC, a établi des contacts avec plus de 1 200 radioamateurs de toutes les régions du Canada et à l'extérieur du pays depuis sa mise en service le 3 avril.

La station, dont la création a marqué le début des célébrations entourant le 20<sup>e</sup> anniversaire du Ministère, envoie et reçoit des cartes QSL, qui sont utilisées par les radioamateurs du monde entier afin de confirmer l'établissement de contacts. La

station a communiqué avec plusieurs pays, notamment la Chine, l'Union soviétique, l'Indonésie, le Nigeria et l'Algérie.

Tous ceux et celles qui souhaitent visiter la station sont invités à le faire. N'hésitez pas à poser des questions et à prendre part aux activités quotidiennes de la station. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Ron Powers au 998-3775, à Ken Duncan au 990-4751 ou à Andy Cobham au 990-4736 à Ottawa.

### APRM

Suite de la page 1

l'autre et d'une année à l'autre, selon les besoins, a été simplifié.

La responsabilité envers le Conseil du Trésor a été modifiée également. Un nouveau Rapport de gestion annuel, compte rendu abrégé des activités du Ministère au cours de la dernière année, remplace une série de rapports improvisés sur différents domaines précis de responsabilités.

« Les buts sont désormais déterminés selon une méthode davantage axée sur l'obtention de résultats. »

De plus, le Cadre du plan opérationnel a été amélioré. « Les buts sont désormais déter-

minés selon une méthode davantage axée sur l'obtention de résultats », nous dit Jean. « Nous étudierons l'effet de nos programmes sur notre clientèle, et non pas le nombre de visites d'inspection effectuées ou encore le montant attribué aux programmes d'encouragement aux arts. »

Selon Jean Bélanger, l'entente constitue, dans les faits, un programme à l'intention des gestionnaires. Néanmoins, les procédures relatives aux voyages ou à la participation à des conférences feront l'objet d'une efficacité accrue.

L'on prévoit la tenue d'une deuxième série de négociations sur l'APRM, qui portera principalement sur les questions touchant le personnel.

## Faits saillants du Protocole d'entente

### Pouvoirs accrus

- sous-délégations dans les domaines tels les voyages, la participation aux conférences, les cotisations, les frais d'accueil, les acquisitions en informatique, les contrats et les contributions;
- flexibilité dans la gestion des installations en ce qui concerne les restrictions géographiques, les locaux voués à un but particulier et les frais d'aménagement;
- pouvoirs en matière de classification; et
- flexibilité dans la gestion financière en ce qui concerne les virements entre crédits à l'intérieur du Conseil du Trésor, la répartition des dépenses, le contrôle des affectations et l'utilisation des recettes.

### Modifications des responsabilités ministérielles envers les organismes centraux

- clarification du Cadre du plan opérationnel du Ministère à des fins internes et externes;
- simplification des plans et rapports exigés par les organismes centraux.

## Téléforum '89 crée des liens

En juin dernier, les techniciens de l'information se sont réunis lors d'une séance d'étude des télécommunications afin de discuter de connexion, c'est-à-dire de la possibilité de connecter divers systèmes complexes afin qu'ils puissent communiquer entre eux.

Téléforum '89, qui a eu lieu à Ottawa, a porté sur le thème suivant : « Les liens à créer ». La 5<sup>e</sup> séance annuelle a été organisée par le Comité consultatif des télécommunications (CCT), comité interministériel responsable de conseiller le ministère des Communications sur les questions touchant les télécommunications.

Les participants ont pu assister pendant la séance à des démonstrations sur les utilisations de la technologie la plus récente données par divers ministères, ainsi qu'à des exposés sur les questions actuelles en matière de télécommunications.

L'évolution du réseau numérique à intégration de services (RNIS), une nouvelle méthode

internationale visant la connexion au moyen d'une série de normes élaborées à l'échelle mondiale, a été expliquée par John Lawrence, ancien président du Comité consultatif du secteur privé sur le RNIS.

Les liens avec l'avenir ont été étudiés tant par le secteur public que privé. John Gilbert, directeur général de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG), a donné un exposé sur les services communs.

Les exposés des conférenciers représentant Travaux publics Canada, Revenu Canada, Impôt, Santé et Bien-être social Canada et Service correctionnel Canada ont porté sur un thème commun, soit l'utilisation des télécommunications pour créer des liens internes et des liens avec la population.

Selon Anne Senior, analyste des politiques à la Division de la planification et de la coordination des télécommunications de l'ATG, Téléforum fait ressortir l'importance de rester en contact avec les professionnels de

l'industrie et d'échanger des idées au sujet des applications de la technologie.

« La séance d'étude nous a fourni l'occasion de partager nos problèmes et de nous communiquer nos intentions. Notre objectif est d'informer les gens sur ce qui se passe dans le domaine de la planification des politiques, des systèmes et des questions touchant l'environnement », affirme Anne Senior.

Au nombre des démonstrations de nouvelles techniques, l'on compte la télévision commerciale en direct, le Téléremboursement de Revenu Canada et les nouvelles applications du service de l'ATG.

Le point culminant de la rencontre de deux jours, affirme Anne Senior, a été une discussion portant sur la concurrence à l'égard des services de télécommunications à laquelle participaient Frank Degenstein, président de Telecom Canada et George Harvey, président de CNCP.

## On baptise des immeubles du CRC

Le Ministère modifiera le nom d'immeubles du Centre de recherches sur les communications pour souligner l'apport d'illustres scientifiques canadiens des communications. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des célébrations entourant le 20<sup>e</sup> anniversaire du Ministère.

Les deux premières recommandations du comité des nominations, présidé par le directeur général de la Politique et planification de la technologie, sont que l'immeuble n° 2 du CRC soit appelé l'immeuble F.T. Davies, et que les immeubles nos 34, 74 et 76 soient nommés

Pavillon ouest, Pavillon sud et Pavillon est de l'immeuble John H. Chapman.

Sous réserve de l'approbation de la haute direction, les immeubles seront nommés officiellement au cours de cérémonies prévues en septembre.

Frank Thomas Davies a été surintendant en chef du Laboratoire de radiophysique et du Centre de recherches sur les télécommunications pour la défense de 1947 à 1969. Souvent vu dans les laboratoires, bureaux et ateliers, il connaissait même le prénom de chacun de ses employés.

Après avoir participé à deux expéditions polaires et avoir été détaché durant trois ans à l'Observatoire géophysique Carnegie au Pérou, Frank Davies s'est établi au Canada en 1941. Il a joué un rôle déterminant dans le développement de la recherche sur les communications au Canada et a fourni un appui précieux au programme de satellites *Alouette/ISIS*. Frank Davies est décédé le 23 septembre 1981.

John Herbert Chapman, à qui l'on attribue le titre de père du programme spatial canadien, a connu une carrière brillante dans le domaine des communications par satellite, notamment grâce à sa participation de premier plan au programme *Alouette/ISIS* dont le succès fut très grand. Avec le lancement d'*Alouette 1* en 1962, le Canada devenait le troisième pays au monde à concevoir, à construire et à lancer un satellite dans l'espace.

Grand adepte de l'industrie spatiale canadienne, John Chapman a présidé en 1967 le groupe de travail fédéral qui a produit le *Livre blanc sur un système domestique de télécommunications par satellite pour le Canada*, mieux connu sous le nom de rapport Chapman. John Chapman est décédé le 28 septembre 1979.

### Handicapés Suite de la page 3

« Étant donné qu'il est parfois difficile de trouver des personnes qui possèdent les compétences requises par le Ministère, nous tentons d'établir notre propre répertoire », ajoute Louise. Grâce au concours d'organismes tels le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, la Commission des accidents du travail, La marche des dix sous de l'Ontario et Ligne 1000 Placement Services Inc., on a pu dresser une liste d'environ 100 personnes.

Le Ministère a organisé un programme de formation afin de présenter la fonction publique



Un employé du CCRIT visitant Expotec '89 dans le Vieux-Port de Montréal calcule quelles sont les probabilités qu'il contracte le SIDA en répondant à un questionnaire du prototype d'ordinateur SECSI (Service d'écoute et de consultation sur la sexualité par l'informatique). Le visiteur reçoit des réponses après avoir appuyé sur les touches du téléphone.

### Expotec Suite de la page 1

anglais. Tout texte imprimé est accessible, qu'il s'agisse d'un rapport, d'un manuel scolaire, d'un journal ou d'une revue », affirme Raymond Descout, directeur du groupe des technologies vocales au CCRIT.

Les visiteurs pourront également voir un appareil nommé IRMA (Interprétation de rapports de marchés agricoles) qui effectue un travail semblable à celui de l'interprète humain. IRMA est un système informatique complètement bilingue qui traduit des phrases parlées en anglais et en français dans l'autre langue officielle et qui fournit cette traduction oralement. Selon Pierre Isabelle, gestionnaire du groupe de la Gestion assistée au CCRIT, l'exposition permet d'entrevoir comment s'effectuera la traduction assistée par ordinateur dans l'avenir.

Le CCRIT expose également un ordinateur prototype qui fournit un service confidentiel consistant à renseigner les gens sur les dangers que représente le virus de l'immunodéficience humaine qui peut mener au SIDA (Syndrome d'immunodéficience acquise).

Ce service d'écoute et de consultation sur la sexualité par l'informatique (SECSI) est un ordinateur interactif qui pose une série de questions par téléphone. Les réponses sont obtenues en appuyant sur les touches appropriées du clavier du téléphone. Un client peut téléphoner plus tard et écouter un message personnalisé, enregistré par un conseiller.

« Le système est entièrement automatique et connaît un franc succès. Environ 2 000 visiteurs d'Expotec utilisent l'ordinateur SECSI à toutes les semaines », affirme Pierre Billon, directeur de projets au Programme socio-culturel du secteur Sommets et développement.

En outre, des modèles réduits de SHARP et de MSAT,

deux des projets les plus avancés du Ministère dans le domaine des télécommunications, sont en montre à Expotec.

SHARP, le répéteur fixe à haute altitude, est le premier aéronef à être propulsé par hyperfréquences. Cet appareil révolutionnaire est alimenté par un faisceau de micro-ondes transmis depuis un émetteur au sol. L'énergie est alors transformée en courant continu au moyen des antennes de redressement fixées sur la face inférieure de l'aéronef.

« Dans sa version commerciale, d'ici quelques années, SHARP offrira toute une gamme de services actuellement fournis par des systèmes satellisés onéreux tels que la transmission radio et télé ou la surveillance des taux de pollution », précise Jean-Guy Beaupré.

Un prototype du MSAT est également bien en vue. Le satellite mobile, dont le lancement est prévu pour le début des années 1990, assurera des services mobiles bidirectionnels de transmission de la voix et de données même dans les régions les plus éloignées. MSAT permettra en outre aux utilisateurs de petits terminaux radio de communiquer directement par satellite n'importe où sur le continent.

Par ailleurs, la technologie du laser et des fibres optiques et les satellites de télédétection sont également mis en valeur à Expotec.

Le public peut aussi visiter la zone des illusions d'Expotec, qui démontre comment la perception déforme la réalité. Les objets exposés dans la section des émotions révèlent comment les sens peuvent servir à créer et à manipuler les émotions.

Expotec montre également le film *Vertige* sur écran IMAX. Le film plonge le spectateur dans l'action au moyen d'images dix fois plus grandes que celles d'un film de 35mm.



Récemment, la Direction des opérations de gestion du spectre célébrait son déménagement au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble Journal sud. Leurs bureaux étaient auparavant situés aux 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> étages de l'immeuble Journal nord. La structure de la direction générale a également été modifiée. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Ed DuCharme, directeur de la Planification et des politiques de réglementation, Kate Cockerill, chef de cabinet du sous-ministre adjoint de la Gestion du spectre et des opérations régionales et Maurice Nunas, directeur des opérations de gestion du spectre.

aux personnes handicapées. Des personnes handicapées sont détachées auprès de gestionnaires pour de courtes affectations durant lesquelles elles peuvent faire valoir et améliorer leurs aptitudes.

« Une fois que ces personnes ont acquis l'expérience deman-

dée, nous pouvons étudier de plus près quelles dispositions pourraient leur convenir en terme de travail au sein de l'organisation », explique Louise Lappa. Jusqu'ici, deux personnes handicapées ont pu tirer avantage du programme.

# La scène nationale

## L'informatique au service du droit

Le ministère des Communications aide des avocats à économiser temps et argent dans la recherche liée à la jurisprudence.

En mai dernier, le Ministère concluait un Protocole d'entente en vertu duquel il s'engageait à fournir des services de l'ordre de 300 000 \$ à la Legal Information Systems and Tech-

nologies Foundation (LIST).

Il s'agit d'une nouvelle fondation indépendante, nouvellement constituée et financée par l'université de la Colombie-Britannique, divers ministères fédéraux et provinciaux ainsi que des entreprises du secteur privé. LIST élaborera un système de base de données sur les peines imposées, des logiciels sur les applications juridiques, et une base de données sur le droit commercial et des affaires.

L'information stockée dans les bases de données et les logiciels sera accessible en quelques minutes, ce qui réduira considérablement le temps consacré à effectuer la recherche liée à la jurisprudence. La base de données sur les condamnations est actuellement mise à l'essai auprès de juges, d'avocats, de tribunaux et de bibliothèques juridiques dans toute la Colombie-Britannique.

Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) fournira des conseils experts à la fondation LIST tout au long du projet.

Le gouvernement fédéral investira au total 1,5 million de dollars dans le projet, y compris une contribution remboursable au montant de 1 178 379 \$ à la Diversification de l'économie de l'Ouest.

En janvier 1986, l'université de la Colombie-Britannique et IBM Canada ont entrepris un projet conjoint de deux ans en vue d'étudier les applications de l'informatique dans le système juridique. Le Ministère a fourni un appui financier à ce projet grâce auquel une base de données prototype sur les condamnations a été créée. L'existence de LIST est en grande partie redevable au succès de ce projet.

## Une nouvelle expérience muséologique à la portée des Canadiens

Le nouveau musée Science World British Columbia, qui a ouvert ses portes le 6 mai dernier sur le site d'Expo '86, met les merveilles de la science à la portée du grand public.

Quatre organismes gouvernementaux ont contribué à l'établissement de Science World British Columbia, mais c'est le ministère des Communications qui a administré l'entente de financement du projet.

Les expositions du musée allient la science, la technologie et les arts de façon à favoriser un mode pratique d'apprentissage.

Par exemple, les visiteurs peuvent diriger un orchestre symphonique à l'aide d'un ordinateur ou apprendre les principes de base de la photographie grâce à un appareil photo plus grand que nature.

Les enfants peuvent s'initier à l'histoire naturelle en regardant et en touchant des articles comme une queue de castor, des dents de castor ou encore des échantillons de nourriture

consommée par ce mammifère.

« Nous visons à faire valoir la dimension merveilleuse de la science, mais sans pour autant en sacrifier la précision », explique Gerry Moss, directeur de la science et de l'éducation à Science World British Columbia. « Nous avons tenté de créer un milieu qui ne soit ni strictement formel et, par le fait même, intimidant, ni trop tape-à-l'œil comme l'univers de Walt Disney. Nous croyons avoir trouvé l'équilibre recherché. »

David Black, directeur général, Politique et planification de la technologie, affirme que le projet est unique en son genre et qu'il comporte un mélange harmonieux de technologies et d'arts. « Le musée constitue l'une des rares occasions que nous ayons de voir à l'œuvre l'esprit humain dans ce qu'il a de plus fascinant », poursuit David Black.

Les six expositions principales du musée sont : la matière et les forces, le déclin,

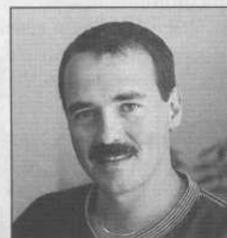
le couloir de la recherche, les machines musicales, la salle de la science et la salle Omnimax. Les expositions font également valoir les innovations canadiennes et les projets de recherche en cours au pays.

Selon John Quigley, directeur général de la région du Pacifique et représentant du gouvernement fédéral au conseil d'administration de Science World, le nouveau musée incite les jeunes à s'initier très tôt à la science et à la technologie de façon à ce qu'ils s'adaptent facilement aux changements de demain.

Les attraits du musée seront en partie accessibles en plusieurs endroits de la Colombie-Britannique, grâce à une version itinérante de cet univers scientifique. Celle-ci comprendra 15 expositions portant sur une vaste gamme de sujets, comme la lumière, la couleur, la mécanique, la dynamique des fluides, le corps humain et la perception.

## En toute franchise

par Yves Brunet  
Agent de relations de travail,  
DGHR



L'automne dernier, à l'occasion de la réunion de planification du secteur ADMCM, j'ai été surpris d'apprendre que le Ministère allait parrainer la campagne de financement de Centraide pour 1989 dans la région de la Capitale nationale.

Ma première réaction a été de me dire que c'était insensé, étant donné les difficultés que nous éprouvions déjà à organiser les célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire et, d'autre part, à cause de l'activité prodigieuse de notre nouveau Ministre. Je n'enviais certainement pas la tâche qui attendait Jean Bélanger, organisateur principal de la campagne. Mais j'étais loin de me douter qu'un mois plus tard, Jean viendrait me demander d'agir à titre de principal agent de formation au sein de la Division du service fédéral.

...les témoignages de bénéficiaires de Centraide m'ont transposé dans un nouvel univers, celui des nécessiteux, des pauvres, des sans-abri et des personnes maltraitées.

Au début, j'ai cru que cette tâche empiéterait sur mes nouvelles responsabilités, puisque je venais d'être nommé agent de relations de travail. Comme je possédais déjà de l'expérience à titre de solliciteur, de chef d'équipe et d'agent de formation pour Centraide, je me suis dit : allons-y, ce sera un défi intéressant et je pourrai toujours mener les deux de front.

Avec le recul, je dois admettre que c'était là pure naïveté de ma part. La préparation des cours, l'organisation de la logistique, la participation aux réunions hebdomadaires et la charge de 10 demi-journées de formation à l'intention de 106 coordonnateurs de campagne et des 106 agents de formation sont autant d'activités qu'il est difficile de reléguer au second plan. Mon travail

comportait des échéanciers et même si mon patron est un homme très patient, je ne voulais pas lui faire faux bond. Mon petit univers professionnel se transforma alors en lieu de frustrations multiples.

Toutefois, les témoignages de bénéficiaires de Centraide m'ont transposé dans un nouvel univers, celui des nécessiteux, des pauvres, des sans-abri et des personnes maltraitées. Les services à cet égard sont, en grande partie, financés par les sommes recueillies pour Centraide à l'automne. Cette réalité m'a permis de comprendre que mon intervention était importante puisqu'elle servait d'intermédiaire entre le parrainage de la campagne de 1989 par le Ministère et la prestation de services aux personnes dans le besoin.

Bien que mon travail soit à peu près terminé maintenant, mes collègues du Comité exécutif du ministère-hôte et les coordonnateurs et coordonnatrices de tous les ministères et organismes sont, pour leur part, dans le feu de l'action.

Je souhaite bonne chance aux organisateurs de la campagne au Ministère (c'est-à-dire à Ginette Larcher et son équipe). J'espère que nous réussirons à montrer au reste de la fonction publique que nous pouvons mener une campagne exceptionnelle dont nous pourrions tous être fiers.

Nous y parviendrons si l'équipe de solliciteurs et les responsables d'équipes font preuve de motivation et de dynamisme, et si les employés du Ministère font preuve de générosité. Centraide... c'est vraiment en donnant que l'on reçoit le plus !

N.B. — Si vous n'êtes pas intéressé à prendre le temps nécessaire pour exercer une sollicitation sérieuse auprès de vos pairs, ou si ça ne vous tente tout simplement pas, dites-le ! Choisir un solliciteur non motivé, c'est en quelque sorte accepter de partir du mauvais pied.



Le personnel du bureau régional de Moncton admire quelques-uns des délicieux desserts dans le cadre du concours de desserts organisé par la région de l'Atlantique. Sur la photo (de gauche à droite), Pierre Boudreau, John Janes, Eugène Aucoin, Rachel Léger, Al Daly et Irene Reid. Encadré : Michelle Belliveau du bureau de district de Saint-Jean, gagnante du ruban bleu (1<sup>er</sup> prix) et du trophée (grand prix) pour son gâteau aux bananes royales.

## La région de l'Atlantique cuisine pour une cause

Le personnel de la région de l'Atlantique a préparé ses recettes préférées dans le cadre d'un concours de desserts qui a eu lieu le 20 juin au bureau régional de Moncton au Nouveau-Brunswick.

« L'idée nous a paru amusante et cela nous a permis d'organiser une activité dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du Ministère », de dire Annabelle Juneau, responsable de l'événement.

Le jury, qui eut à se prononcer sur 23 présentations, se composait de trois anciens employés du Ministère, Claudine Daigle, Glen Atkinson et Réal Valiquette.

La gagnante du Grand Prix est Michelle Belliveau de Saint-Jean (N.-B.) dont le gâteau aux bananes royales a été qualifié de succulent.

Les desserts étaient vendus aux enchères aux spectateurs affamés rassemblés à l'heure du midi. Une somme de 150 \$ a été recueillie pour la maison Hestia, un refuge pour femmes et enfants battus à Saint-Jean.

**Premiers prix:** Terry Thompson, muffins à la farine d'avoine et aux brisures de chocolat; Paula McCuaig, petits biscuits bretons; Angèle Bourgeois, tarte aux bleuets; Pierre

Boudreau, fondant au café; France Jean, tarte au sucre; Michelle Belliveau, gâteau aux bananes royales

**Mentions honorables:** Al Daly, carrés croustillants à la rhubarbe; Rachel Léger, gâteau au chocolat avec glaçage blanc; Eileen Rafuse, tarte aux fruits; Diane Strzechowski, gâteau au fromage garni de cerises; Carmen Comeau-Anderson, carré aux grains de riz soufflés recouvert de chocolat en forme de téléphone cellulaire; Roland Richard, gâteau sablé au beurre illustrant le logo du 20<sup>e</sup> anniversaire du Ministère.

# Qui fait quoi

## SADM

**Patsy Khehar**, adjointe du conseiller en personnel du secteur, a quitté le Ministère pour suivre son époux qui a été muté à Victoria.

**Lisette Thibault**, anciennement adjointe administrative à la Direction générale de l'information, a été promue au poste d'agente principale en planification à la Division de la planification et de la coordination du secteur (DSPC).

**Josette Couture**, de la DGIR, a été mutée de la Division des télécommunications multilatérales à la Division des affaires culturelles, où elle occupe le poste de conseillère principale en politique.

**Patrick Hollier**, auparavant à l'Énergie, Mines et Ressources Canada, a été nommé au poste d'agent principal en planification à la Direction générale de la stratégie et de la planification.

**Louise Lafleur**, directrice de la Division des relations publiques à la DGIS, a été détachée pour une période d'un an à la Direction générale des communications d'Environnement Canada, à titre de directrice des Relations avec les médias. **Marie-Christine Dufour**, qui travaillait auparavant au bureau régional de Toronto, remplacera Louise durant son absence.

## ADMCM

**Michel Normandeau**, anciennement à l'emploi du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore au bureau régional de Montréal, a été promu au poste d'analyste principal en politique à la Division de la politique de la radiodiffusion de la DGBP.

**Ned Ellis** a été nommé au poste d'analyste en politique financière à la Division de la politique et des programmes du film, du vidéo et de l'enregistrement sonore de la DGBP. Il était auparavant à l'emploi du ministère des Finances.

**Nadine Labelle** a été promue au poste de conseillère en politique du patrimoine à la Division de la politique et des programmes du patrimoine de la DGMH.

**Denis Osborne**, auparavant à la Division de la politique des finances, des systèmes et de la comptabilité de la DGFM, a été nommé commis à l'administration au Programme d'initiatives culturelles de la DGAP.

**Charles Vallerand** a été promu au poste d'analyste en politique à la Division de la politique de la radiodiffusion de la DGBP. Il travaillait auparavant à la Division de la planification de la DGSP.

**Chris Paulocik**, de l'Institut canadien de conservation, a pris un congé sans solde afin

d'occuper le poste de restaurateur (textiles) au Metropolitan Museum of Art de New York.

**Murielle Arseneau**, secrétaire aux Expositions internationales du Programme d'appui aux musées de la DGMH, a été mutée à la Chambre des communes.

## ADMCM

**Patricia Legault** a été mutée d'Énergie, Mines et Ressources Canada à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR, où elle occupe le poste de commis aux relations de travail.

**Jean-Marc Maisonneuve** a été promu au poste de contremaître de l'atelier de menuiserie à la Division des services administratifs et techniques de la DGAT.

**Carmen Centofanti** a été mutée de la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR, où elle occupe le poste d'administratrice à la formation.

**Frances Clavet** a accepté une mutation au sein de la DGIM au poste de commis principale aux services de bureau de l'Administration. Elle travaillait auparavant à la Division des opérations en informatique.

**Julie Côté** a été promue au poste de chef des Autorisations de sécurité et du contrôle des visites des Programmes de sécurité et d'information spéciale de la DSCS. Elle travaillait auparavant aux Opérations de sécurité.

**Richard Richardson** a été muté d'Énergie, Mines et Ressources Canada à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR, où il occupe le poste d'opérateur de traitement de texte.

**Theresa Quenneville**, auparavant à l'Emploi et Immigration Canada, a été promue au poste d'analyste financière à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources de la DGFM.

**Mireille Laprade** a été mutée de la Division de la politique des finances, des systèmes et de la comptabilité de la DGFM au poste de commis-réceptionniste à la Section de la rémunération et des avantages sociaux de la DGHR.

**Fernand Auger** a été nommé au poste d'opérateur de machines fixes à la Division des services administratifs et techniques de la DGAT.

**Sherril Minns** a été promue au poste d'analyste financière à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources de la DGFM.

**Anita Rush**, qui travaillait à la Division des services de gestion financière — portefeuille du

Ministère — à la DGFM, a été détachée pour une période de neuf mois au Secrétariat du Conseil du Trésor, où elle occupera le poste d'analyste en programmes.

**Vimal Sehgal**, analyste de soutien à la Division des opérations en informatique de la DGIM, a quitté le Ministère.

## ADMTR

**Claire Périard** a été mutée au secteur SADM à titre d'adjointe en personnel.

**Christine Lacroix** a été promue au poste de secrétaire du directeur général de la DGBT.

**Anne Malcolm**, auparavant au ministère de la Défense nationale, a été nommée au poste de commis à l'administration à la Division de la recherche des systèmes et des réseaux de la DGBT.

**Norman Secord** a quitté le secteur privé pour se joindre au Ministère, où il occupe le poste de chercheur au sein de la DGRC.

**Anne Philpott**, qui avait déjà travaillé au Ministère dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif d'été, a été nommée ingénieure en télécommunications à la Division du développement et des programmes techniques de la DGGT.

**Louise Campbell** a été nommée au poste de gestionnaire de projets à la Division des applications des communications de la DGIE.

**Stephen Crowther**, anciennement à l'emploi de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, a été nommé analyste en télécommunications à la Division des services à la clientèle de la DGGT.

**Lynn Stewart** a été mutée de la Direction générale de la gestion des finances du secteur ADMCM à la Division de la gestion et de la planification (DMG), où elle occupe le poste d'adjointe à la gestion des ressources.

**Kent Lancaster** a été nommé au poste de surintendant des Nouveaux services à la Division du développement et des programmes techniques de la DGGT.

**Linda Regnier**, auparavant au Secrétariat d'État, a été nommée surintendante des Politiques des taux et systèmes au sein de la Division de la finance et de l'administration de la DGGT.

**Denise Lalonde** a été promue au poste de chef de l'Acquisition de services en vrac à la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de la DGGT.

**Lyn Elliot Sherwood**, auparavant directrice de la Division de la planification des priorités et des affaires gouvernementales de la DGSP, a été redéployée au poste

de gestionnaire principale du Réseau de la gestion supérieure du secteur.

**Sylvain Faucher** a accepté d'être muté du Centre de recherches sur les communications à la Division des systèmes intégrés de la DGRI à Laval pour occuper le poste d'ingénieur en R & D, Système de bureautique expérimental.

**Lorraine Larivière**, auparavant à la Commission de la Fonction publique du Canada, a été promue au poste de chef de la Gestion du matériel à la Division de la gestion des services administratifs et des projets spéciaux de la DGRI.

**Richard Lavoie**, auparavant à l'emploi du Centre hospitalier Douglas, a été nommé chercheur en évaluation à la Division de la recherche organisationnelle de la DGRI.

**Richard Nassar** a accepté un détachement de deux ans à titre de chef de groupe, spécialiste du spectre, auprès de Spectrocan. Il occupait auparavant le poste d'analyste de la demande relative au spectre à la Division de la politique du spectre et de l'orbite de la DGTP.

## ADMSR

**Beverly Wiseman** a été mutée, au sein de la DGRR, de la Division des applications automatisées à la Direction de l'exploitation de la gestion du spectre, où elle occupe le poste de commis à la section de coordination, UIT.

**Dave Thomas** a accepté une mutation au sein de la Division de la politique, de la planification et de l'évaluation du secteur (DAP) pour occuper le poste d'analyste principal du Programme de gestion.

**John Dexter** a été muté, au sein de la DGBR, de la Division de la planification et des normes techniques à la Division technique des demandes en radiodiffusion, où il occupe le poste d'ingénieur en radiodiffusion MF.

## Région de l'Atlantique

**Roland Richard** a été promu au poste de directeur de l'ingénierie au bureau régional de l'Atlantique. Il était auparavant surintendant régional des Services techniques de radiodiffusion au bureau régional de Moncton.

**Keith Anderson**, auparavant ingénieur en radiodiffusion au bureau régional de Moncton, a été promu au poste de surintendant régional des Services techniques de radiodiffusion.

**Lynn Mercer** a été nommée pour une période indéterminée au poste de commis aux services administratifs au bureau de district de St. John's.

**Kevin Bennett** a été promu au poste de surveillant de l'autorisation et de la mise en

application de la loi et des règlements au bureau de district de St. John's, où il occupait précédemment le poste d'inspecteur des règlements sur la radio.

## Région du Québec

**André Simard** a été muté du bureau de district de Montréal au bureau régional de Montréal à titre de gestionnaire régional du contrôle du spectre.

**Mario Parent** et **David Parcigneau** se sont joints au bureau de district de Montréal à titre d'inspecteurs radio stagiaires.

**Heather Wallace**, auparavant à l'administration centrale, a été confirmée au poste d'agente principale du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore de la Direction des affaires culturelles et des programmes économiques.

**Sylvie Breton** a été mutée du bureau de district de Montréal au bureau de Saint-Rémi, où elle occupe le poste de commis au Centre régional des services du spectre.

**Alain Robillard** a été muté du bureau régional de Montréal au bureau de district de Montréal, où il occupe le poste de directeur de district.

**Jean-François Marcoux** a été muté du bureau de district de Montréal au bureau de district de Québec, où il occupe le poste d'inspecteur radio.

## Région de l'Ontario

**Murray Dynes**, inspecteur spécialiste en radio, a quitté le bureau de district de Toronto pour se joindre au secteur privé.

**Peter Munzer** s'est joint au bureau de district de Toronto à titre d'inspecteur radio stagiaire.

**Randall Patrick**, **Johnny Da Para** et **Keith O'Reilly** se sont joints au bureau régional de Toronto à titre d'analystes en télécommunications au sein de la Division des télécommunications gouvernementales.

**Peter Dougall** a été nommé pour une période indéterminée au poste d'inspecteur radio stagiaire au bureau de district de London.

**Ralph Detko**, **Jeff Stanhope** et **Nigel Green** ont été nommés pour une période indéterminée aux postes d'inspecteurs radio stagiaires au bureau de district de Toronto.

**Sharon Oake** a été nommée pour une période indéterminée au poste d'analyste intermédiaire en télécommunications à la Division des télécommunications gouvernementales.

Voir page 8 : Qui fait quoi

## Qui fait quoi suite de la page 7

**Christian Gauthier**, inspecteur radio au bureau de district de Toronto, a quitté le Ministère pour accepter un poste dans le secteur privé.

**Carol Tam**, commis aux archives, a été mutée de la Division des finances, de l'informatique et de l'administration au Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes du ministère de la Défense nationale.

### Région du Centre

**Bernard Ries** s'est joint au bureau de district de Saskatoon à titre d'inspecteur radio stagiaire.

**Belaineh Deguefe** a été muté du Secrétariat d'État à la Division des communications et de la culture du bureau régional de Winnipeg, où il occupe le poste d'agent de développement de la culture.

**Ronald Tonita** s'est joint au bureau de district de Regina, où il occupe le poste d'inspecteur radio stagiaire.

**Michael Thul** a été promu au poste de surveillant à l'autorisation au bureau de district de Regina.

**Mel Cornell**, agent de développement des communications à la Division des communications

et de la culture, a quitté le bureau régional de Winnipeg pour occuper un poste au sein de l'Administration manitobaine.

**Jacqui Lloyd**, inspecteur radio au bureau de district d'Edmonton, a quitté le Ministère pour occuper un poste d'enseignant à l'Institut de technologie du nord de l'Alberta.

### Région du Pacifique

**William Martyn** a été nommé pour une période indéterminée au poste de gestionnaire des télécommunications au sein de la Division des télécommunications gouvernementales du bureau régional de Vancouver.

## Ont pris leur retraite

**Peter Roy**, agent de normalisation de l'Autorisation au bureau régional de Montréal, après 29 ans de service.



**Phyllis Timleck**, analyste à la Division de la propagation radioélectrique de la DGRC, a pris sa retraite après 34 ans de service. **John Belrose**, directeur de la Division de la propagation radioélectrique, lui souhaite une retraite des plus enrichissantes.



**Margaret (Betty) Drake**, commis technique au bureau de district de London, reçoit des mains de **Stan Ribbee**, directeur du bureau de district de Hamilton, un certificat marquant ses 30 ans de service.



**Jack Prodanuk**, technologue en communications, Application, bureau régional de Winnipeg, a pris sa retraite après 31 ans de service.

## Le Programme d'attestation du mérite des employés

Tous les employés qui ont été choisis dans le cadre du nouveau Programme d'attestation du mérite des employés ont effectué « un travail remarquable » dans l'exercice de leurs fonctions au Ministère, affirme le président du comité d'attestation, **Raynald Turgeon**.

Les employés de tous les échelons du Ministère ont proposé les noms de plus de 40 personnes de tous les secteurs et de toutes les régions. Le comité d'attestation s'est penché sur ces candidatures qui font

actuellement l'objet d'un examen de la part des cadres supérieurs.

Les prix seront remis en septembre à l'occasion d'une cérémonie spéciale.

Les prix ont été créés dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du Ministère et célèbrent les « hauts faits » de personnes ou de groupes de personnes qui ont eu une conduite ou un rendement exceptionnel sur le plan professionnel. L'on prévoit renouveler l'événement à chaque année.

## Longs états de service

### 25 ans

**Erich Kunzel**, surveillant à l'autorisation, Contrôle du spectre, bureau de district de Calgary.

### 35 ans

**Larry P. Thivierge**, gestionnaire, Procédures des systèmes, Division des applications automatisées de la DGRR.

**Kenneth Larson**, conseiller spécial, Planification des télécommunications d'urgence, Division de la planification et de la politique de réglementation de la DGRR.

**Yvon Quinn**, analyste adjoint des données au sein de la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de la DGGT, a reçu une médaille en l'honneur de ses 35 années de service à la fonction publique.



**Duncan Taylor** (à gauche), analyste des inventaires des télécommunications à la Division de la planification et de la coordination des télécommunications de la DGGT, reçoit des mains de **John Gilbert**, directeur général des Télécommunications gouvernementales, une plaque commémorative soulignant ses 25 ans de service à la fonction publique.

## Primes à l'initiative



**Virginia Russell**, agente de projet, Acquisition des services en vrac, Division de la gestion des systèmes de télécommunications de la DGGT, a reçu récemment un certificat d'appréciation pour avoir suggéré l'utilisation d'un programme machine en vue d'améliorer la production du service de facturation personnalisée de l'ATG. Virginia est entourée de collègues en cette occasion spéciale.

**Judy Whenham**, sans photo, agente des ressources humaines au sein de la Division du personnel, des finances et de l'administration du bureau régional de Vancouver, a reçu une prime pour avoir suggéré l'utilisation d'un type particulier de porte-copie.